DLP 26-5-83176198

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
(73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

N°15

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN

N° de série : 304

Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD

Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

Le 20 Mai 1983

BETTERAVES

PUCERONS VERTS ET NOIRS

(Myzus persicae et Aphis fabae)

Ces pucerons sont vecteurs de la Jaunisse de la Betterave (virose).

Dans le but de déceler l'arrivée de ces insectes dans les cultures, le Service de la Protection des Végétaux, en collaboration avec la Sucrerie BOURDON a mis en place un réseau de piégeage constitué de bacs jaunes.

Les observations sont réalisées en Limagne à BUSSIERES-ET-PRUNS et à la SAUVETAT.

- Les premiers pucerons noirs sont capturés à LA SAUVETAT dès le 11 Mai et à BUSSIERES-ET-PRUNS le 19 Mai ;
- Les captures de Pucerons verts ont débuté le 19 Mai à BUSSIERES-ET-PRUNS.

La durée d'action des insecticides microgranulés ayant une efficacité sur les ravageurs aériens se termine (rémanence 40 - 50 jours).

Surveiller vos parcelles.

Réaliser un traitement si le seuil d'intervention est atteint.

- Pucerons verts : 1 à 2 pucerons pour 10 betteraves ;
- Pucerons noirs : 1 betterave sur 2 avec une petite colonie.

Utiliser de préférence :

- *Métasystémox ou Anthonox à 1,5 l/ha,*
- *Décis B à 0,5 l/ha,*
- *Pirimor à 0,5 kg/ha (à réserver pour les traitements plus tardifs : respect des insectes auxiliaires).*

P.1258

BLE

ROUILLE JAUNE

* Situation

Des foyers sont observés dans le département de l'Allier en SOLOGNE (CHAPEAU - SAINT-POURCAIN-s/BESBRE) et en VAL D'ALLIER (SAINT-REMY-EN-ROLLAT), particulièrement sur la variété TALENT.

* Préconisations

Intervenir dès que le premier foyer est constaté avec un produit performant.

* * * * * * * * *

* * * * *

*